Lüe deux fois ✠ n.° 5.

2.

Observation sur une fracture de la Rotule.

Au Mois de juin 1732, je fus appellé au faux bourg S.t honoré pour voir un Coctier de M.r Le Duc de Mazarin son genouil, disoit il, étoit cassé. un Chirurgien de son quartier l'avoit pansé, et depuis il avoit toujours souffert considérablement. Je fis avertir ce Chirurgien que l'on disoit Privilegié. L'appareil fut levé, les tours de la premiere bande qui faisoient le Kiasle, étoient surmontés audessus et au dessous du genouil du gonflement de toute la partie, et d'un boursouflement considérable de la peau, couverte déja de plusieurs phlyctaines; et le premier tour de cette bande avoit emporté l'epiderme, qui laissoit voir la peau d'un rouge foncé. cette disposition gangreneuse dont la cause étoit si apparente,

ARC 31 d. 5 n° 94

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

puisqu'elle n'avoit été produite que par
la trop forte pression du bandage,
disparut bientôt les Phlyctaines coupées
La partie fomentée d'eau de vie, le
bandage a plusieurs chefs et les fanons
appliqués, la partie dans la situation
qu'elle devoit avoir, le malade saigné
parcequ'il avoit la fievre, le régime
prescrit, le genouil enfin exactement
arrosé dans la nuit parut, par tous ces
moyens, beaucoup moins gonflé le
lendemain, ensorte que le malade n'avoit
plus de fievre. le même pansement qui
avoit si bien et si promptement réussi
fut continué, et douze jours après
la partie ayant enfin repris son état
ordinaire, je cherchai a m'assurer de
l'existence de la fracture que je reconnus
parfaitement. elle étoit située, a peu près,
a la partie moyenne de la Rotule je
substituai alors au bandage a plusieurs
chefs, le kiaste qui devoit mieux rapprocher,

mieux sunir les pièces fracturées.

Parvenu au trentième jour, afin d'entretenir la fluidité de la synovie, et la souplesse des ligamens je remuai doucement la jambe, et encore quelque fois durant soixante et dix jours que le malade garda le lit, l'appareil, et la situation. ce tems qui pourroit paroitre long, me parut nécessaire, parceque j'étois alors persuadé, comme je le suis encore, que ce n'est qu'après cette longue suite de jours tranquilles, que le cal de la fracture de la rotule, ainsi que celui de quelques autres os peut être solidement établi; et dans les sujets avancés en age, je ne doute pas même qu'il ne'en faille davantage.

Le Malade, s'étant levé quelques jours après, marcha d'abord avec des béquilles qu'il laissa bientot, étant parvenu a faire cette fonction aussi parfaitement que s'il n'eut jamais eu la rotule fracturée.

Laffitte